

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 123

Objet :

ANNEXE

Expédié le

20.7.1910

Bruxelles, le 19

@

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité d..... qui f..... l'objet de votre lettre du

Veuillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

D. Feder

Guebwiller, le 17. sept. 1940
(Alsace)

COMMISSION
EXPÉDITION, CAMIONNAGE

BUREAUX & MAGASINS

A LA GARE

AGENCE EN DOUANE

Adr. télégr: FEDER.

TÉLÉPHONE N° 34.



Monsieur le Directeur
du Palais des Beaux Arts
Bruxelles

Il y a dans notre famille quelques
peintures distinguées. Des connaisseurs d'Arts
vieille et y trouver des tableaux authentiques

I, Une "Madeleine en extase" par "Honthorst"

II Un sujet de la mythologie après le quel
"Rubens" a dû travailler.

III Trois tableaux du genre satirique par
"Termeiers".

Me permettez-vous, Monsieur le
Directeur, de vous en envoyer les photogra-
phies, afin que vous puissiez juger
de leur authenticité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
avec mes remerciements à l'avance, l'assurance
de ma haute considération.

D. Feder

Ambr.
pour réponse